Élections Législatives du 18 Novembre 1962

CIRCONSCRIPTION DE MONTBARD

Profession de Foi de Michel SORDEL

Candidat Républicain Indépendant et Paysan

ELECTRICES, ELECTEURS,

Dans les temps difficiles que nous vivons, il faut au Pays un Gouvernement fort et stable, un Parlement qui contrôle, un Chef de l'Etat qui arbitre et une collaboration loyale entre l'Exécutif et le Législatif.

Condamnant à la fois l'agitation des extrémistes quels qu'ils soient et la surenchère des démagogues, j'estime que seul un rassemblement des républicains et des nationaux peut, avec l'autorité qui s'attache à la personne du Chef de l'Etat assurer au Pays les réalisations qu'il attend.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Je marque mon attachement aux conceptions de l'économie moderne qui a l'expansion économique pour principe, la stabilité monétaire pour règle et la justice sociale pour fin.

L'expansion économique doit résulter à la fois d'une modernisation de l'équipement industriel et agricole du Pays et de l'application effective des accords du Marché Commun.

La stabilité monétaire qu'il faut défendre avec rigueur ne doit pas prendre un caractère de domination économique.

Cette expansion et cette stabilité ne pourront être sauvegardées que par :

— le respect de la libre entreprise,

— la lutte contre l'augmentation constante et opprimante de la fiscalité,

— l'encouragement à l'épargne qui doit se substituer à l'impôt dans le financement des investissements.

L'économie doit résister à la fois à la pression du dirigisme et à l'anarchie du laissez-faire. L'Etat ne doit intervenir que pour orienter et arbitrer.

POLITIQUE AGRICOLE

La Loi d'orientation agricole élaborée avec les organisations professionnelles et votée par le Parlement comporte indiscutablement les promesses d'une *amélioration à terme* de la situation de l'agriculture française.

Elle ne résoud pas cependant les difficultés actuelles.

Il importe que soit rapidement reconsidérés les deux facteurs qui déterminent le revenu agricole :

— les débouchés,

— le niveau des prix à la production.

C'est la défense du salaire minimum de l'exploitant agricole et donc de la survie de son exploitation.

POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT RURAL ET REGIONAL

Le développement de l'activité d'une région à vocation agricole est fonction d'un ensemble de mesure d'aménagement rural :

— Maintien de l'indépendance de nos communes si petites soient-elles,

— Allègement des budgets communaux par la prise en charge au compte du budget général des dépenses qui sont d'intérêt publics (assistance, voirie, distribution de l'eau),

— Intensification de l'équipement collectif,

— Application réelle des mesures prévues pour favoriser la décentralisation industrielle,

— Suppression des zones de salaires,

— Démocratisation de l'enseignement qui doit profiter réellement et pratiquement aux enfants des campagnes comme à ceux des villes.

POLITIQUE SOCIALE

La justice sociale exige que les fruits de l'expansion profitent à toutes les catégories sociales.

A cet égard il y a lieu :

— d'assurer un pouvoir d'achat familial minimum garanti,

— d'élever les plafonds des ressources au dessous desquels sont attribuées les différentes allocations de solidarité ou d'aide sociale,

— d'instaurer un fonds national en faveur de toutes les personnes dans le besoin que l'âge exclut de la vie active,

— d'accélérer la construction de logements en favorisant l'accession à la propriété et l'édification de maisons individuelles,

— de respecter tous les droits des anciens combattants et victimes de guerre,

— de poursuivre l'élan de solidarité pour accueillir et reclasser nos compatriotes qui rentrent d'Algérie.

POLITIQUE INTERNATIONALE

Il appartient aux Français de prendre l'initiative et de proposer une ***véritable unité politique européenne*** seule capable d'opérer les arbitrages nécessaires entre les divergences et les particularismes législatifs nationaux.

Si la construction de l'Europe est la condition du renouveau économique et social de notre Pays, ***la solidarité occidentale*** est le facteur essentiel de la sécurité française et de la paix.

La France se doit de jouer loyalement et efficacement le jeu de l'Alliance Atlantique face à l'impérialisme soviétique et aux menaces dirigées contre la paix des peuples.

Préserver à tout Prix cette Paix,
Défendre les Libertés Individuelles,
Promouvoir l'Expansion Économique et la Justice Sociale,
Participer à l'Europe de Demain,
C'est Assurer l'Avenir de nos Enfants et la Permanence d'une Véritable Démocratie.

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Henri TROUSSARD

Vétérinaire aux Laumes
Conseiller Général du Canton de Venarey

Michel SORDEL

Agriculteur
Adjoint au Maire de Châtillon-sur-Seine
Vice-Président de la Chambre d'Agriculture de la Côte-d'Or

S. N. I. - Châtillon-sur-Seine